

Créteil, le 17 avril 2020

Réf : 2020-71

Aux ami.e.s et partenaires du MAC VAL

Madame, Monsieur,

Parce que vous êtes intéressés par l'actualité du MAC VAL, musée départemental d'art contemporain, vous savez sans doute que le Conseil départemental du Val-de-Marne mène une politique volontariste et originale dans le domaine de la culture qui vise à soutenir la création artistique et à encourager la rencontre des publics les plus divers avec la richesse de cette création.

**Christian FAVIER,**

Président  
du Conseil départemental  
du Val-de-Marne

//HÔTEL DU DÉPARTEMENT  
21-29, av. du Général-de-Gaulle  
94054 Créteil cedex  
Tel : +33 1 43 99 70 01  
Fax : +33 1 43 99 70 06  
christian.favier@valdemarne.fr  
www.valdemarne.fr

A travers le soutien qu'il apporte, chaque année, à plus d'une trentaine de théâtre et établissements pluridisciplinaires, à plusieurs centaines de compagnies et d'associations artistiques et culturelles, à de nombreux festivals départementaux de musique, de cinéma, de danse et de théâtre, ainsi qu'à la mise en réseau des acteurs culturels du territoire, le Département du Val-de-Marne participe pleinement de la vitalité artistique et culturelle du territoire.

Nous défendons, en effet, un projet de société progressiste et éclairé où les arts et la culture sont des éléments essentiels à l'émancipation individuelle et collective, et à la démocratie culturelle.

Symbole de cet engagement, le MAC VAL est né de cette volonté politique et a conquis, en 15 ans d'existence, une véritable reconnaissance à l'échelle nationale et internationale.

Dans cette période de crise sanitaire qui voit tous les établissements artistiques et culturels fermés, et face aux inquiétudes grandissante des artistes et acteurs culturels, je veux vous assurer de la détermination du Département du Val-de-Marne à œuvrer pour maintenir la vitalité artistique et culturelle de notre territoire, en continuant de soutenir la création et la diffusion des œuvres de l'esprit, dont chacun et chacune peut vérifier, dans l'épreuve que nous vivons séparément mais ensemble, combien elles sont absolument « utiles » et « vitales ».

Le Val-de-Marne accompagne, en effet, artistes et acteurs culturels dans cette période d'incertitudes et entend préparer avec eux « l'après », tout en continuant de favoriser la mise en relation des œuvres avec les populations.

Dès les premiers jours du confinement, le Département a ainsi pris l'initiative de favoriser l'accès du plus grand nombre à une multitude de contenus artistiques, culturels et éducatifs de grande qualité, en ouvrant à toutes et à tous les portes de la bibliothèque numérique départementale « Eurêka » qu'il ne cesse, depuis, d'enrichir, et en permettant le déploiement, sur la toile et les réseaux sociaux, des nombreuses propositions du MAC VAL, ainsi que des Archives départementales.

Les Directions départementales de la Culture et des Archives demeurent, en effet, entièrement mobilisées et à l'écoute de l'ensemble des artistes et acteurs culturels, par courriels, téléphone, audio ou vidéoconférences. Elles poursuivent l'instruction des demandes qui leur sont adressées.

Seul Département francilien à soutenir le fonctionnement des équipes artistiques indépendantes implantées sur son territoire, le Val-de-Marne a ainsi pu réaffirmer son soutien à 46 de ces équipes en adoptant, jeudi 2 avril, des aides à l'activité artistique et au développement de 27 compagnies de théâtre, 11 compagnies de danse et 8 ensembles musicaux. Ce même jeudi 2 avril, il a également renouvelé son soutien à 5 associations musicales val-de-marnaises engagées dans la mise en réseaux et la formation artistique, et attribué une subvention au Théâtre des Quartiers d'Ivry - Centre Dramatique National du Val-de-Marne.

Quelques jours plus tôt, c'est également grâce à l'investissement des agents départementaux, mobilisés en télétravail, que le solde des subventions de fonctionnement attribuées par le Conseil départemental pour l'année 2020 à toutes les associations culturelles partenaires du Département, avait été versé.

La plupart avait cependant déjà reçu tout ou partie de cette subvention dans les premiers jours de l'année, le Val-de-Marne ayant la particularité de voter, chaque année, en décembre, un premier versement de subventions en faveur des structures culturelles ayant une forte activité au premier semestre de l'année suivante pour leur éviter des difficultés de trésorerie en attendant l'adoption du budget de notre collectivité, qui est intervenue, cette année, le 10 février.

Afin de ne pas fragiliser davantage qu'il ne l'est déjà le monde de la Culture, permettre aux projets engagés, ou devant l'être, d'exister, et favoriser la reprise d'activité de tous les structures concernées dès que la situation sanitaire le permettra, j'ai par ailleurs souhaité que le passage de plusieurs rapports de subventions devant l'assemblée départementale soit avancé, et notamment ceux portant sur l'Aide à la pratique artistique musicale en lien avec la création, créée en 2019, et sur l'Aide à l'activité artistique des 31 scènes publiques de proximité du Val-de-Marne pour leur permettre d'honorer leurs engagements à l'égard des équipes dont les projets ont dû être annulés ou reportés, et accompagner leur prise de risque artistique pour la saison 2020-2021 dans la production et le partage de de la diversité de la création avec tous les Val-de-Marnais et Val-de-Marnaises.

Le Département maintient, par ailleurs, sa politique de commandes publiques.

Dès que les conditions le permettront, il fera, ainsi, parvenir à tous les enfants nés dans le Val-de-Marne depuis le 1er janvier 2020, le livre *Les Choses qui s'en vont* de Beatrice Alemagna, publié aux Éditions Hélicium, lauréat de l'Aide départementale à la création littéraire Jeunesse 2020 et 31<sup>e</sup> « Livre pour grandir » à être offert, chaque année, aux quelque 20 000 nouveau-nés du Val-de-Marne et à leur famille depuis la création de cette aide en 1989.

Ses commandes d'estampes sont également maintenues, tout comme celle des œuvres commandées ans le cadre du 1% artistique pour les collèges.

Une 1<sup>re</sup> série d'acquisitions d'œuvres en 2020 pour le MAC VAL sera, ainsi, soumise à la commission permanentes du Conseil départemental qui se réunira le 20 avril prochain, et viendra enrichir le catalogue des œuvres proposées aux visiteurs du musée d'art départemental du Val-de-Marne, seul musée de France à consacrer sa collection à l'art contemporain en France depuis les années 50.

Ayant dû annuler plusieurs événements prévus dans le cadre des *Echappées*, le Département du Val-de-Marne a bien évidemment déjà honoré tous les engagements qu'il avait pris avec les lieux partenaires de ce 1<sup>er</sup> festival de poésie, musique et numérique en Val-de-Marne et auprès des différents artistes et intervenant.e.s programmés.

Au total, en 2020, notre collectivité territoriale a ainsi déjà prévu d'engager près de 13 M€ de subventions de fonctionnement et 1,7 M€ d'investissement en faveur de la Culture et du Patrimoine.

Je tenais à vous en informer personnellement et vous dire, de nouveau, combien, dans cet environnement incertain, nous demeurons attentifs à préserver la vitalité artistique et culturelle du Val-de-Marne, convaincus que l'art et la culture demeurent des vecteurs essentiels d'émancipation individuelle et collective.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Christian FAVIER

